

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

70-1-1-490-1-14

1. Intitulé du projet

Secteur d'aménagement Paul Meurice - Ilot B-I

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prenom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LILAS PAUL MEURICE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Laurent BIZEUR, Directeur Générale Délégué, NEXITY Immobilier d'Entreprise,

Gestionnaire de LILAS PAUL MEURICE.

RCS / SIRET

800 417 677

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seulls et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et

N° de rubrique et sous rubrique

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

36 Construction soumis à permis de construire, d'une surface SDP > 10 000 m² et < 40 000 m²

Le projet développera 22 550 m² de SDP L'emprise du terrain fait 4 522 m²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Construction d'un immeuble de bureaux R+6 développant 22 550 m², dont 450 m² de commerces en pied d'immeuble, sur 3 niveaux de sous sols intégrant 180 places de stationnement.

Cf. Annexe facultatif; "Pièces écrits, projet lauréat de la consultation architecturale Lot B - I"

4.2 Objectifs du projet

Le projet est situé dans le secteur d'aménagement Paul Meurice, situé à Paris 75020.

Les objectifs poursuivis par le projet sont les suivants:

- recomposer un morceau de la ville avec la multiplicité de ses fonctions, favorisant la mixité urbaine en faisant place au développement de programmes tertiaires pouvant offrir des emplois
- offrir un meilleur partage de l'espace public, notamment en réaménageant la place Maquis de Vercors
- améliorer la qualité de vie des habitants actuel au sein d'un aménagement progressif et durable.

Plus spécifiquement, plusieurs enjeux environnementaux sont pris en compte dans la conception du projet:

- respect du Plan Climat de la Ville de Paris, avec notamment une consommation en energie primaire < 50kWep/m².
- partage des objectifs du plan de Zonage Pluvial, avec un coefficient d'abbattement des Eaux Pluviales (pour 16mm) de 31%.
- souscription aux demarches environnementales HQE (label Effinenergie +) et BREEAM
- respect de la "Charte de chantier responsable, à faible nuisances et impacts environnementaux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Terrassement et construction en béton armé de 3 niveaux de sous sol, dont 2 réservé à l'usage d'un parc de stationnement privé, et 1 niveau à l'usage de l'immeuble (salle de conférence, restaurant d'entreprise, locaux techniques).

Construction de la superstructure R+6 principalement en structure béton revêtue d'une façade "bioclimatique"; conçu pour limiter les déperditions thermiques et les apports solaires tout en optimisant l'entrée de lumière naturelle.

Travaux de VRD et de paysage pour proposer 922 m² d'espaces libres, dont 554 m² en pleine terre, offrant ainsi des zones de bio diversité en continuité avec le talus du Boulevard Périphérique. L'ensemble des travaux seront réalises en respectant la "Charte de chantier responsable, à faible nuisances et impacts environnementaux" ainsi que le profil très performant de la cible 4 "Chantier Propre" du référentiel HQE.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'immeuble de bureaux pourra accueillir jusqu'a 1700 employés, ne sera pas ouvert au public et sera soumis aux dispositions du Code de Travail.

Toutefois, 450 m² de commerces en pied d'immeuble (ERP Type M, 5eme catégorie) sont prévus au rez-de-chaussée sur la rue Paul Meurice, à proximité de la Place de Marquis de Vercors, animant ainsi l'espace public.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administ La décision de l'autorité administrati dossier(s) d'autorisation(s).				ra être jointe au(x)		
Demande d'agrément de création Demande de permis de construire						
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure	e d'autorisation ce formulaire est i	rempli				
Demande de permis de construire.						
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ojet et superficie globale (assiette) d	le l'opération -	préciser les unités	de mesure utilisées		
Grandeu	rs caractéristiques		Valeur			
Surface Terrain: Emprise au sol: Surface de plancher développ Hauteur: Longueur: Profondeur (max) :	4522 m². 3 600 m² 22 550 m² SDP 26 m 146,5m 32m					
4.6 Localisation du projet						
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. 2 °4′	<u>1 · 04_" 9</u> 1 Lat	. <u>48</u> ° <u>87' 67" 54</u>		
Lot B-I du secteur d'aménagement Paul Meurice: 14 avenue du Docteur Gley / rue Paul Meurice, 75020 PARIS. Cadastre: partie de la parcelle cadastrée BA N° 38	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et Point de départ : Point d'airivée : Communes traversées PARIS	Long ° _				
4.7 S'agit-il d'une modification/extension		Non X				
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet o		de d'impact 7	? Oui	Non		
4.7.2 Si ovi, à quelle date a-t-il été au				X		
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un program Si oui, de quels projets se compose k	Oui	Non				
Secteur d'aménagement Paul Mo		nexe.				

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

			ne (ensemble des documents d'urbanisme ur le lieu/tracé de votre projet ?	Oui X	Non
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet		U de la ville d			
environnementale?				Oui X	Non
5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivant http://www.developpement-	, par to	ous moyens u	tiles, notamment à partir des informations disp	onibles sur le :	site internet
Le projet se situe-t-il :	Oul	Non	Lequel/Laquelle ?		
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et tloristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope?	1	x			·
en zone de montagne ?		×			
sur le territoire d'une commune littorale ?		x			
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		×			
sur un territoire couvert par					

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

La parcelle est actuellement un terrain vague, anciennement occupé par la Direction de la Propreté et

5.1 Occupation des sols

de l'Eau de la Ville de Paris.

un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas

en

cours

échéant,

d'élaboration?

X

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?			PPRN.
si oui, est-il prescrit ou approuvé?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	x		Le site à fait l'objet d'une Analyse des risques sanitaires (BURGEAP 20/07 2014). Les prélèvements et analyses de sols réalisés ont montré la présences de métaux et les terres impactées devront être évacuée dans des filières spécifiques dans le cadre des terrassements du projet. Après réalisation du projet, les terres sur place ne représenteront pas de risque sanitaires.
dans une zone de répartition des eaux ?		×	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		×	
dans un site inscrit ou classé ?		x	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		x	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?	х		La parcelle se trouve dans le périmètre de 500m de la perimetre de protection du regard des Maussins, Paris 19eme, place Jules Senard.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
Ressources	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		x	
(essources	est-il excédentaire en matériaux ?	×		La création du parc de stationnement en infrastructure implique des déblais de terre de l'ordre de 30 000 m3. Les terres dépassant les critères définissant les déchets inertes seront évacuées dans des filières spécifiques conformément à la réglementation en vigueur.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		x	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		x	Aucune bio diversité n'est identifiée sur site. Le projet visera à crédes espaces verts conformément au PLU de Paris et le Plan de Biodiversite de la Ville de Paris.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		x	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X:	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		x	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		x	»
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		x	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×	x	Les équipements de production énergétique pouvant générer du bruit seront positionnés soit en toiture soit en infrastructure. Un acousticien sera présent dans l'équipe de conception pour valider le respect de la réglementation sur les émergences sonores. Le projet se situe à proximité du périphérique, ayant un classement de catégorie 1 pour le bruit lié aux infrastructures terrestres. Par son volumétrie et isolat acoustique des façades, le projet permettra d'offrir aux utilisateurs et aux riverains une protection acoustique vis à vis du Bid Périphérique.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		x x	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		x x	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		x	
	Engenare-t-il des rejets polluants dans l'air ?		x	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		x	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux?	x		Les terres excavés dépassant les critères définissant les déchets inertes seront évacuées dans des filières spécifiques conformément à la réglementation. Les déchets produits lors de la phase de chantier seront traités conformément a la "Charte de chantier, à faible nuisances et impacts environnementaux' imposant aux entreprises de construction des objectifs de tri et de valorisation des déchets. En phase d'exploitation, la production de déchets sera celle d'une activité classique de bureaux.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural. culturel, archéologique et paysager ?		x	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		X	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oul X

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Les projets prévu dans le cadre de l'aménagement du secteur Paul Meurice:

- Lot J: 5 400m² SDP équipement DPE et 6 300 m² SDP hôtel d'entreprises
- Lot J1; 1 500 m² SDP CVAE.
- Lot D-E: 17 550 m² SDP, equipement publics, logements sociale, étudiant et en accession.

Cf Etude D'impact (SEMAVIP MARS 2013) ci-joint en annexe.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels

7. Auto-évaluation (facultatil)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'inscrit dans un secteur d'aménagement ayant fait l'objet d'une étude d'impact jointe en annexe. Etant donné la taille et la nature du projet, étant donné l'état initial de la parcelle, il s'avère que le projet aura essentiellement des impacts positifs sur son environnement :

- recomposer un morceau de la ville avec la multiplicité de ses fonctions, favorisant la mixité urbaine en faisant place au développement de programmes tertiaires pouvant offrir des emplois
- offrir un meilleur partage de l'espace public, notamment en réaménageant la place du Maquis du Vercors
- améliorer la qualité de vie des habitants actuel au sein d'un aménagement progressif et durable
- le projet permettra d'offrir aux riverains une protection acoustique vis à vis du Bld Périphérique.
- le projet aura l'ambition de recréer de la biodiversité sur la parcelle.

De plus, les ambitions environnementales du maître d'ouvrage (certifications HQE et BREEAM) respect du Plan Climat de la Ville de Paris permettront de maîtriser les impacts du projet sur son environnement et de construire des bâtiments neufs exemplaires ayant intégré tous les aspects d'une telle démarche : intégration dans l'environnement, choix des matériaux, gestion du chantier, performance énergétique, gestion de l'eau et des déchets, confort acoustique, visuel, olfactif, qualité sanitaire de l'air et de l'eau, bio diversité et mobilité. L'intégralité des impacts potentiels du projet tant en phase chantier (impacts temporaires) qu'en phase exploitation

(impacts permanents) ayant été identifiés, li ne nous apparaît pas nécessaire que le présent projet fasse l'objet d'une

étude d'impact.

140			
•	Ann	A-2-A	~
			C = 3.

8.1 Annexes obligatoires

	Objet					
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	х				
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe)	x				
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x				
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°. 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X				
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;					

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Etude d'impact - Aménagement du secteur Paul Meurice - SEMAVIP Mars 2013 (4.8 / 6.2 / 7) Pièces écrits du projet lauréat de la consultation architecturale pour l'îlot B-I (4.1)

9. Engagement et signature

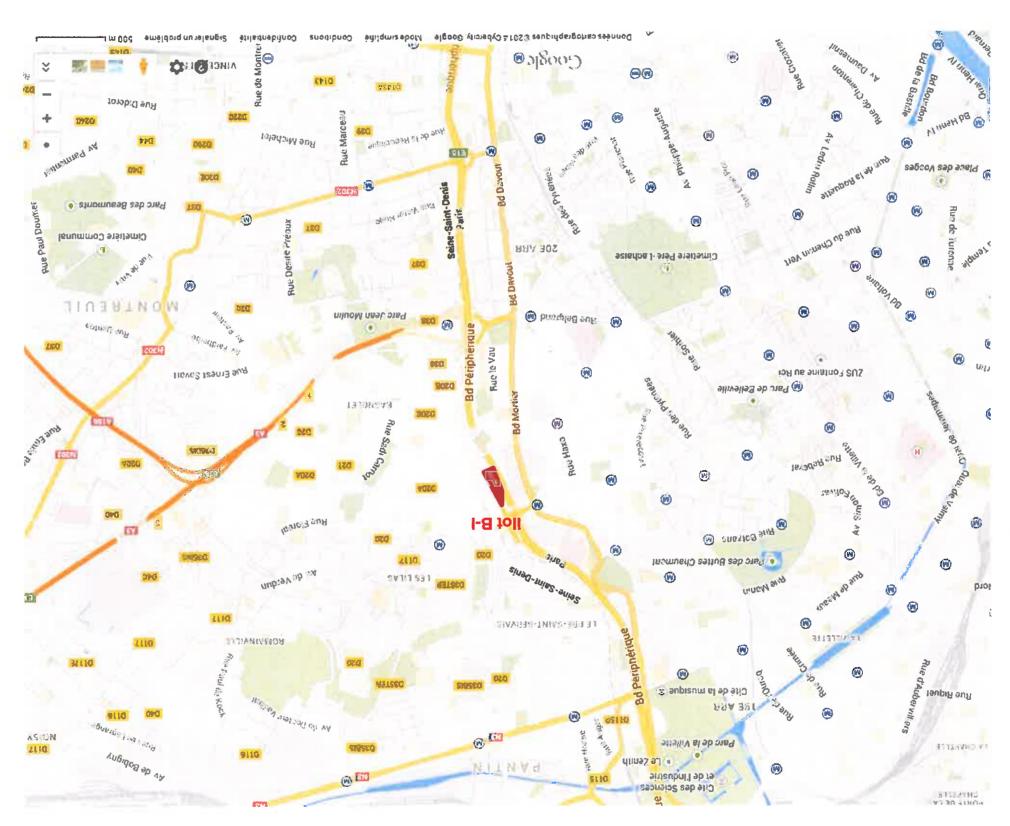
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

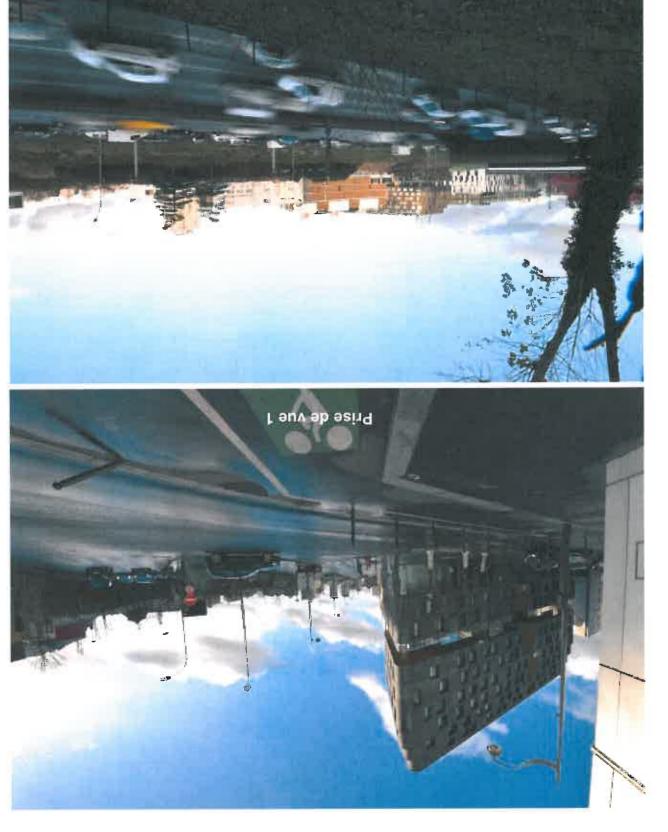
10. 28 April 2014

Signature

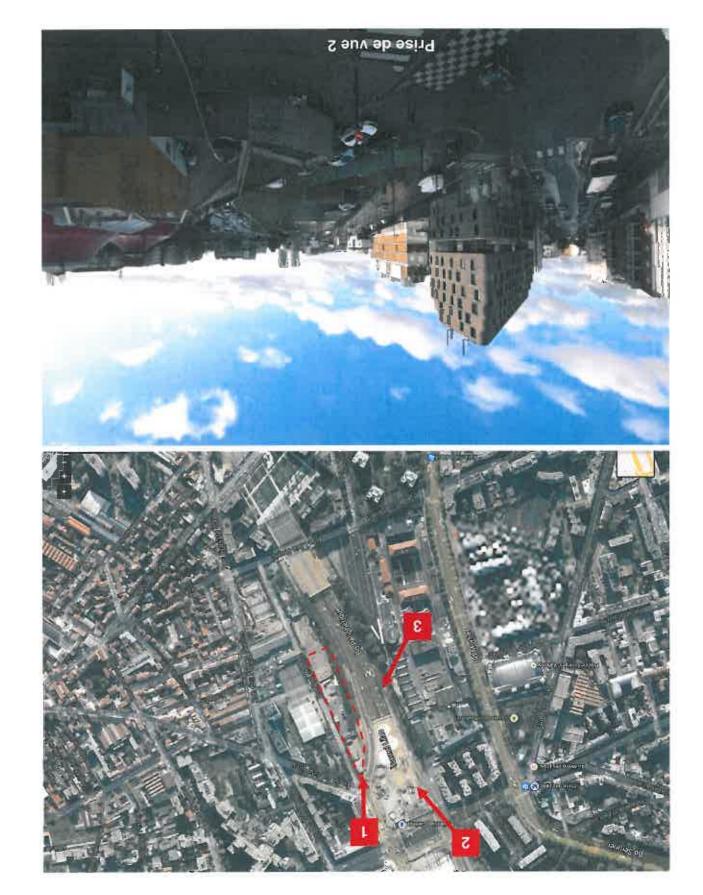
ANNEXE N°2 - Plan de situation 1/25000



ANNEXE N°3 – Photographies de la zone d'implantation (photos mars 2014)



Prise de vue 3

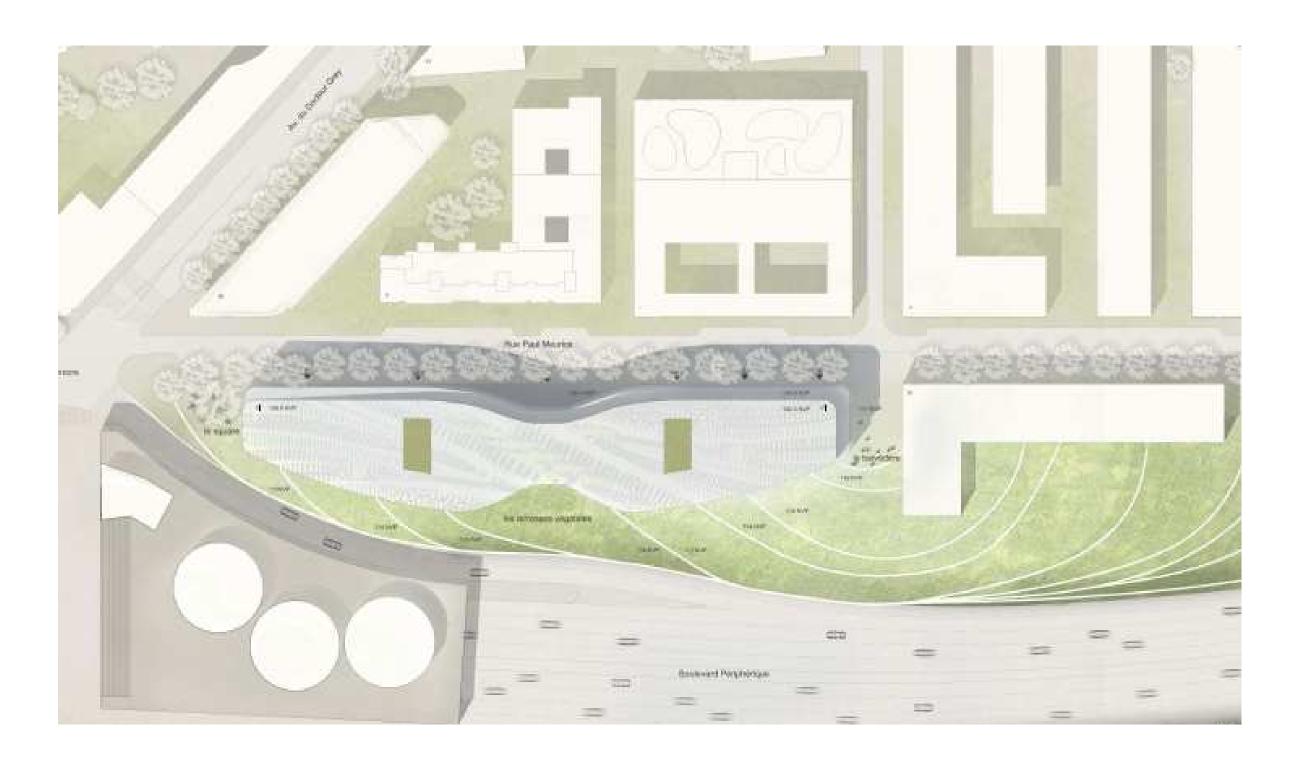


4102 nous 92

ANNEXE N°5 - Plan des abords du projet

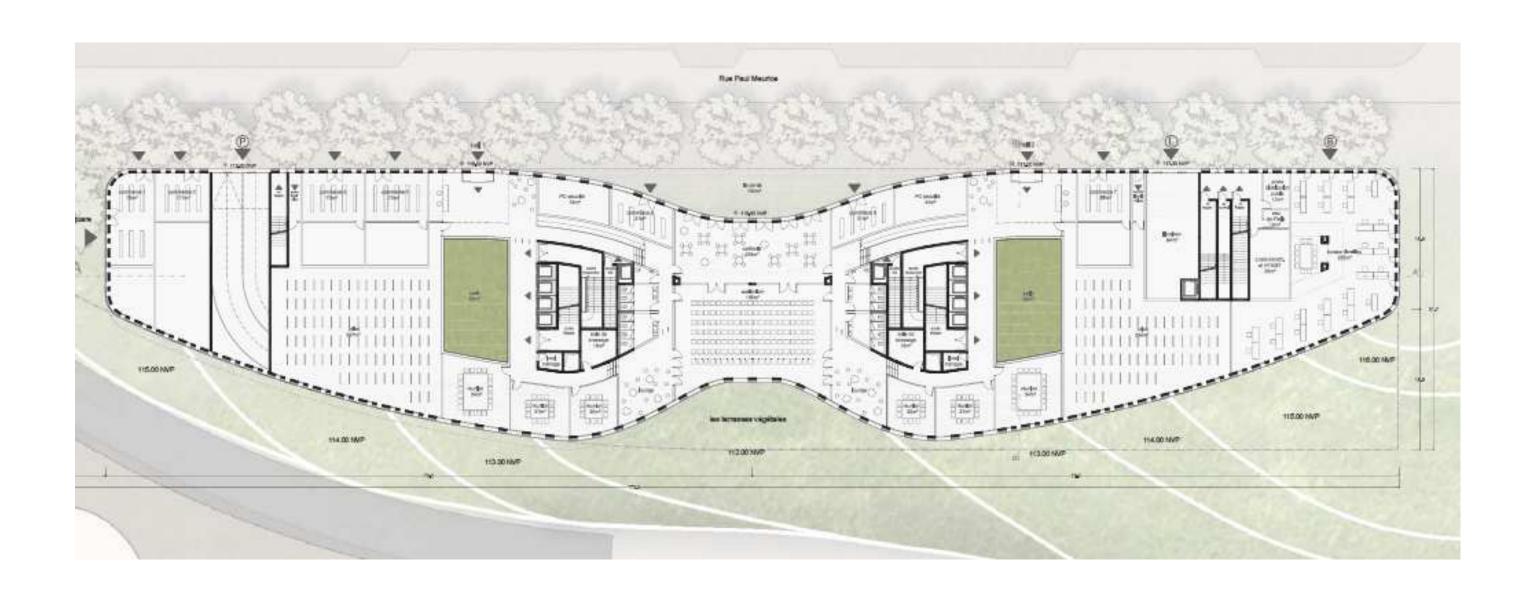


ANNEXE N^o4 – Plan mass du projet



SAS LILAS PAUL MEURICE – CAI / NIE 5 septembre 2014

ANNEXE N^o4 – Plan RDC du projet



SAS LILAS PAUL MEURICE – CAI / NIE 5 septembre 2014